



**MUNICIPALITÉ DE
SAINT-APOLLINAIRE
COMTÉ DE LOTBINIÈRE
PROVINCE DE QUÉBEC**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 NOVEMBRE 2014

À une séance extraordinaire tenue le 17 novembre 2014 à 19 h, au lieu ordinaire des réunions du Conseil, étaient présents :

M. Bernard Ouellet, Maire
M. Léopold Rousseau, conseiller n° 1
M. Jean-Pierre Lamontagne, conseiller n° 2
M. Jonathan Moreau, conseiller n° 3
Mme Julie Rousseau, conseillère n° 4
M. André Sévigny, conseiller n° 5
M. Alexandre D'Amour, conseiller n° 6

La directrice générale atteste qu'une personne est présente dans la salle.

ORDRE DU JOUR

PRÉLIMINAIRES :

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Constatation de la régularité de la séance et validation de l'avis de convocation

ÉTUDE :

4. Octroi de contrat pour l'ébénisterie pour le centre multifonctionnel
 5. Octroi de contrat pour les couvre-sols spéciaux pour le centre multifonctionnel
 6. Octroi de contrat pour la peinture pour le centre multifonctionnel
 7. Octroi de contrat pour les couvre-sols souples pour le centre multifonctionnel
 8. Période de questions
 9. Adoption du procès-verbal de la séance tenante
 10. Clôture de la séance extraordinaire
-

16371-11-2014
point no 2

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 17 novembre 2014 soit accepté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

16372-11-2014
point no 3

VALIDATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que l'avis de convocation a été fait conformément à l'article 153 du Code municipal, L.R.Q.c.C-27.1 et constat unanime est fait par tous les conseillers.

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Apollinaire



Que les membres du conseil municipal considèrent l'avis de convocation bon et valable et au surplus, y renoncent par la présente.

Adopté à l'unanimité

16373-11-2014
point no 4

OCTROI DE CONTRAT POUR L'ÉBÉNISTERIE POUR LE CENTRE MULTIFONCTIONNEL

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour l'ébénisterie pour le centre multifonctionnel, par le biais du site Se@o;

ATTENDU QUE 4 soumissions ont été reçues, soit :

Nom de la compagnie	Prix (excluant les taxes)
Fabricart inc.	162 424.00 \$
Fabrique Plus	197 225.00 \$
Ébénisterie R. Daigle & associés inc.	203 380.00 \$
Rocher Menuiserie inc.	291 360.50 \$

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accepter la soumission de Fabricart inc. pour la somme de 162 424.00 \$ excluant toutes taxes.

Adopté à l'unanimité.

16374-11-2014
point no 5

OCTROI DE CONTRAT POUR LES COUVRE-SOLS SPÉCIAUX POUR LE CENTRE MULTIFONCTIONNEL

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour les couvre-sols spéciaux pour le centre multifonctionnel, par le biais du site Se@o;

ATTENDU QUE 2 soumissions ont été reçues, soit :

Nom de la compagnie	Prix (excluant les taxes)
Tapico Québec inc.	192 495.00 \$
Couvre-Planchers Pelletier inc.	198 175.00 \$

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accepter la soumission de Tapico Québec inc. pour la somme de 192 495.00 \$ excluant toutes taxes.

Adopté à l'unanimité.

16375-11-2014
point no 6

OCTROI DE CONTRAT POUR LA PEINTURE POUR LE CENTRE MULTIFONCTIONNEL

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour la peinture pour le centre multifonctionnel, par le biais du site Se@o;

ATTENDU QUE 7 soumissions ont été reçues, soit :

Nom de la compagnie	Prix (excluant les taxes)
Les Entreprises Robert Demers inc.	71 125.00 \$
Peinture Marcel Chénard inc.	72 660.00 \$
Falex	74 590.00 \$
Avalex	82 150.85 \$
Peinture Barrette inc.	88 870.00 \$
Sablage Peinture Beaulac inc.	116 994.00 \$
Construction Interlag inc.	221 375.00 \$



IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accepter la soumission des Entreprises Robert Demers inc. pour la somme de
71 125.00 \$ excluant toutes taxes.

Adopté à l'unanimité.

point no 7

**OCTROI DE CONTRAT POUR LES COUVRE-SOL SOUPLES POUR LE
CENTRE MULTIFONCTIONNEL**

Sujet reporté à une prochaine séance.

Adopté à l'unanimité.

16376-11-2014
point no 9

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le procès-verbal du 17 novembre 2014 soit adopté séance tenante.

Adopté à l'unanimité

16377-11-2014
point no 10

CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité

De clôturer la séance extraordinaire le 17 novembre 2014, à 19 h 04.

Adopté à l'unanimité

Bernard Ouellet,
Maire

Martine Couture,
Directrice générale/secrétaire
